



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2014

Etaient présents :

Mmes Guillot et Mme Sourgen

Mrs Bachelet Guy, Beignet Franck, Bibaut David, Bouttier Laurent, Cazeaux Arnaud, Cochard Bruno, Collumeau Vincent, Colmerauer Denis, Cristofari Jean-Philippe et Noah, Drouet Xavier, Félix Yves, Guillot Stéphane, Harlay Frédéric, Joly Xavier, Karaula Bruno, Kimmich Christian, Malys Eric, Neblai Raphael, Pancaldi Hugo, Peinturier Luc, Pok Pon Ratha, Renault David, Riolte Jean loup, Roussel Stéphane, Serra Fabrice

Ordre jour :

- 1 – Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- 2- Rapport moral présenté par le président
- 3- Rapport financier présenté par le trésorier.

Début de la réunion à 20h50

Le bureau du conseil d'administration du club devient le bureau de cette assemblée générale. Mr Guillot en tant que président de séance et Mr Guillot en tant que secrétaire de séance.

1- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats

Il est établi la liste des présents avec émargement.

28 adhérents comptabilisés sur 172 personnes adhérentes (180 licenciés dont 8 avec une double licence) dont Mr Pancaldi Hugo avec voix consultative (en tant que salarié du club, il ne peut prendre part aux différents votes).

2- Rapport moral présenté par le président

Stéphane remercie l'ensemble des membres du comité pour leur soutien au cours de 6 derniers.

En effet, il a occupé le poste de président par intérim depuis le 12/03/2014 suite à la vacance du poste : Yves ne pouvant plus être présent suite à un changement professionnel.

Stéphane informe l'assemblée que sa fonction de président s'arrête ce jeudi 19 pour le motif suivant : à la demande de plusieurs maires de l'intercommunalité et dans un souci d'apaisement. Des tensions sont nées suite à la création d'un second club sur Evry Gregy.

Stéphane tenait à préciser qu'il n'a jamais souhaité créer une dictature ou un autre régime au sein du club, qu'il est un bénévole à part entière au détriment de sa vie familiale qu'il a pu mettre en péril en vue de son engagement, qu'il ne brigue aucun mandat quel qu'il soit (politique ou sportif au niveau du district). Qu'il vit mal ainsi que son épouse le fait que des propos diffamatoires aient été tenu par Mr David Roger concernant son passage dans d'autres structures ainsi que sur des ardoises laissées et des détournements d'argent (**tous ces propos étant sans aucun fondement**).

Les membres du conseil d'administration ont tous souligné qu'ils ne souhaitaient en aucune manière que Mr et Mme Guillot ne quitte le club. Dans le cas contraire, chaque membre ne repartirait pas.

A la demande de Stéphane, chaque éducateur présent fait un point sportif sur sa saison : Mr Pancaldi en U11, Mr Pok Ponk en U13, Mr Goncalves en U19, Mrs Beignet et Neblai en vétérans et Mr Felix en Futsal jeunes.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 – Le rapport financier présenté par le trésorier

Frédéric nous fait un point financier en précisant le montant de chaque poste de dépense. A ce jour, le compte présente un solde positif de 2600€ auquel il conviendra de soustraire la quote-part des licences versées à la ligue de Paris d'un montant de 800€ ainsi que les engagements pour la prochaine (400€).

Les stages de football effectuaient cette saison, ont montré un bilan financier à l'équilibre.

Le tournoi aux Pays Bas a été déficitaire de près de 400€ suite à un dépassement de kilomètres pour la location des minibus ainsi que le désistement des 3 joueurs.

A ce jour, la subvention de Soignolles nous a été versée tandis que pour les autres communes tout a été gelé du fait de l'imbroglie avec le nouveau club créé par Mr Davide Roger.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

Stéphane remercie Frédéric pour l'excellente des comptes du club ainsi que pour cette présentation.

Clôture de la réunion à 21h20